



LE CONTRAT DE MAINTENANCE

Découvrez nos quatre formules à la carte





RIGUEUR - PRÉCISION - DISPONIBILITÉ

Le **contrat de maintenance Service Equipement** vous garantit l'entretien et le bon fonctionnement de vos appareils afin que votre activité se poursuive sans problèmes.

L'entretien préventif de votre parc de machines est **essentiel à la bonne marche de vos affaires** et peut vous permettre de réaliser d'importantes économies.

Voici les principales prestations d'un contrat de maintenance type :

- Vérification de l'état de fonctionnement de votre matériel
- Constatation de l'usure et conseil des mesures à prendre
- Mesures pour prévenir les incidents afin de limiter les pannes
- Informations sur l'état technique des appareils et budgétisation
- Planification des interventions en heures « creuses »
- Check list complète et contrôle de vos installations avec rapport

Nos forfaits de maintenance sont calculés pour vous assurer de travailler en toute quiétude sans pour autant impacter votre budget. La **maintenance préventive** constitue le meilleur moyen d'assurer la disponibilité de votre installation. Avec un contrat planifié, vous pouvez vous concentrer sur vos activités et nous laisser le soin de maintenir vos appareils en état de marche.

« Parce que les **pannes**
arrivent toujours
au mauvais moment ! »

NOS 4 FORMULES DE CONTRATS DE MAINTENANCE



ANNUEL PRÉVENTIF

Prestations assurées sur l'ensemble du matériel listé dans le contrat original.

- Check-list effectuée par appareil répertorié dans le contrat
- Frais forfaitaires offerts
- 10% de remise sur les pièces détachées



ANNUEL PRÉVENTIF & CURATIF

Prestations assurées sur l'ensemble du matériel listé dans le contrat original.

- Check-list effectuée par appareil répertorié dans le contrat
- Frais forfaitaires offerts
- 10% de remise sur les pièces détachées
- Main d'oeuvre incluse dans le contrat de base.



ANNUEL PRÉVENTIF & CURATIF + PIÈCES

Prestations assurées sur l'ensemble du matériel listé dans le contrat original.

- Check-list effectuée par appareil répertorié dans le contrat
- Frais forfaitaires offerts
- Main d'oeuvre incluse dans le contrat de base.
- Pièces incluses



FORFAIT D'HEURES ANNUEL

Prestations assurées sur l'ensemble de votre matériel.

- Frais forfaitaires offerts
- 10% de remise sur les pièces détachées
- Tarif horaire préférentiel

Note : En cas d'heures restantes, elles seront cumulées sur l'année suivante ou converties en avoir chez Service Equipement.

LES OBJECTIFS DU CONTRAT DE MAINTENANCE

Respecter la réglementation
Réduire les risques d'accident
Economiser du temps

Réduire les risques de panne
Augmenter la durée de vie de vos équipements
Anticiper vos budgets de renouvellement



Le contrat de maintenance ? Une foule d'avantages !

Intervention garantie dans toute la Suisse romande

Priorité sur les dépannages

Délais d'intervention garanti

Rapport de service circonstancié

Remise sur les pièces détachées

Tarif spécial sur les produits d'entretien



7/7 jours

07h00 – 20h00 les jours ouvrables

08h00 – 20h00 les week-end et jours fériés

DEPUIS 1982



Service Equipment Wescher SA
2, chemin Louis-Hubert 1213 Petit-Lancy / Genève
Tél. : +41 22 827 62 50 Fax : +41 22 827 62 55
www.service-equipement.ch